



Paris, le 3 mai 2018



AVANCEMENT PAR LISTE D'APTITUDE DANS LE CORPS D'ATTACHÉ D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

[La note de service](#) relative à l'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi d'attaché(e) d'administration de l'État au titre de l'année 2018 est parue. Elle fixe, pour les agents relevant du MAA, la procédure de promotion dans le corps des attachés d'administration de l'État à appliquer en 2018.

Le nombre de postes est de **8** au titre de l'année 2018.

Les propositions d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des attachés d'administration de l'État seront examinées lors de la CAP de novembre 2018.

1) Les conditions :

Peuvent être admis à présenter leur candidature les agents appartenant à un corps classé dans la catégorie B ou de même niveau ou détaché dans l'un de ces corps sous réserve qu'ils appartiennent à une administration relevant du MAA.

Ces agents doivent également justifier d'au moins neuf années de services publics, dont cinq au moins de services civils effectifs dans un corps régi par les dispositions du décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié par celles du décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié.

2) La candidature :

L'agent doit établir, en deux exemplaires, [une demande de candidature](#) selon le modèle joint en annexe I. Il devra faire parvenir au plus tard pour le **22 mai 2018** :

- l'original à son directeur (annexe I) ;
- [la lettre d'engagement par laquelle l'agent s'engage à faire mobilité](#) sur un poste de catégorie A, s'il n'occupe pas un poste de niveau équivalent (annexe II) ;
- une copie au bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi, impérativement et exclusivement par courriel à l'attention de : maa-listeaptitude-aae.sg@agriculture.gouv.fr

Soyez vigilant !

Votre changement de corps dépend de vos missions

Le **SNAMA FO** reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas à nous contacter : snamafo@agriculture.gouv.fr



FICHE DE CANDIDATURE

(à remettre au directeur au plus tard le 22 mai 2018)

**POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI
D'ATTACHE D'ADMINISTRATION**

NOM :		
PRENOM :		
DATE DE NAISSANCE :	N° AGENT (EPICEA)
CORPS : désignation		
GRADE : désignation		
Date entrée dans l'administration		
Date de nomination dans le corps actuel :	Date de nomination dans le grade actuel
Affectation actuelle :		
Fonctions exercées actuellement :	<i>(nature exacte des fonctions exercées)</i>		
Description précise		



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Inscription sur la liste d'aptitude des attachés 2018

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

qu'en application de la circulaire d'orientation SG/SRH/SDMEC/N2014-471 du 18 juin 2014 relative aux parcours professionnels des personnels des corps de catégorie A du ministère en charge de l'agriculture, et en cas d'inscription sur le tableau d'avancement 2018, je m'engage à faire mobilité sur un poste de catégorie A, sauf si le poste que j'occupe depuis moins de 3 ans est un poste de niveau équivalent.

Date : le

Signature